

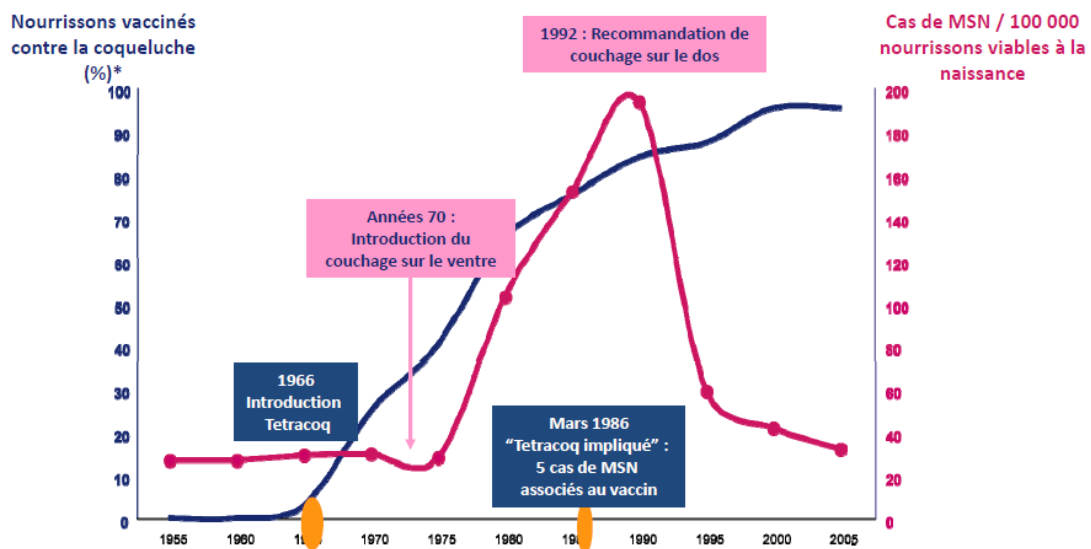
Réponse aux allégations

« Le vaccin coqueluche provoque la mort subite du Nourrisson » Un lien temporel n'implique pas un lien de causalité.

En 1966, la vaccination anti-coqueluche est devenue systématique en France, avec une couverture vaccinale qui monte très progressivement. En 1970, le couchage ventral est prôné pour tous les nourrissons. En 1986 cinq cas de MSN sont imputés à la vaccination anti-coqueluche. Ceci est évoqué en 1987, par Walker & al ⁽¹⁾, qui ont observé un nombre de mort subite du nourrisson plus élevé dans les 3 jours suivant une vaccination (coqueluche « corps entier »). Leur observation est toutefois relativisée par plusieurs biais et suggère l'existence d'un autre facteur de risque. Trois autres études, dans la même période, concluent à l'absence de lien entre les MSIN et le vaccin, ce qui sera confirmé par « l'Institute of Medicine ». ⁽²⁾ Nous savons maintenant que le couchage ventral, recommandé dans ces années 70, est reconnu comme la principale cause de la MSN. Comme le montre le tableau, l'incidence de celle-ci s'est effectivement effondrée dès que la recommandation de couchage dorsal a été appliquée (1992), alors même que la couverture vaccinale contre la coqueluche continuait à croître. Bel exemple de lien temporel sans lien de causalité.

1. Walker AM & al. Diphtheria-tetanus-pertussis immunization and sudden infant death syndrome. A. J Public Health 1987 ; 77 : 945-51
2. Ref Institute of Medicine. Howson CP, Howe CJ, Fineberg HV, eds. Adverse effects of pertussis and rubella vaccines. Washington, DC. National Academy Press, 1991

Séquence n'est pas conséquence



1. Aouba et al. Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire Jan 2008, 3-4: 19
 2. Hatton F et al. Arch Pédiatr 2000;7:489-500
 3. Messiah A, Flahault A. BEH 1987;52:205-207.
 * Estimation SPMSD – représentation graphique